



Distr.: Générale
18 octobre 2004

Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**

**Renseignements fournis conformément à la Convention sur
l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-
atmosphérique**

**Note verbale datée du 5 octobre 2004, adressée au Secrétaire
général par la Mission permanente des Émirats arabes unis auprès
de l'Organisation des Nations Unies (Vienne)**

La Mission permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), de lui communiquer ci-joint, aux fins d'enregistrement, des renseignements sur les objets spatiaux que les Émirats arabes unis ont lancés en juin 2003 (voir annexe).

Par ailleurs, la Mission permanente des Émirats arabes unis voudrait informer le Secrétaire général que l'objet spatial Thuraya-1 (voir la note verbale ST/SG/SER.E/390) a été placé sur une nouvelle position géostationnaire à 98,5 degrés E.



Annexe

Renseignements sur les objets spatiaux lancés dans l'espace extra-atmosphérique par les Émirats arabes unis*

Nom de l'État:	Émirats arabes unis
Désignation de l'objet spatial:	Thuraya-2
Date de lancement:	10 juin 2003
Lieu de lancement:	En mer
Principaux paramètres de l'orbite:	
Période nodale:	1 436 minutes
Inclinaison:	6,24 degrés
Apogée:	35 802 kilomètres
Périgée:	35 770 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial:	Services de télécommunications mobiles par satellite
Autres renseignements:	Objet placé en orbite géostationnaire à 44 degrés E

* Les renseignements sont reproduits tels qu'ils ont été reçus.